JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7302265801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7302265801

Cette annonce a été mise en ligne le **8 septembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **50 - MANCHE**

Par décision du 31 août 2022, la société FRÉVIMAX, Société à responsabilité limitée au capital de 623 898 euros, dont le siège social est Le Saussey, GUILBERVILLE, 50160 TORIGNY LES VILLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 807876354 RCS COUTANCES a, en sa qualité d'associée unique de la société G.MAT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société G.MAT au profit de la société FRÉVIMAX, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Coutances.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Coutances.

Pour avis, la Gérance

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex